

Formation des élus à la fonction : Se préparer à la mission d'administrateur de Chambre de Métier et de l'Artisanat

1 jour 7 heures

Programme de formation

Public visé

Elus (ou futurs élus) des Chambres de métiers et de l'artisanat

Pré-requis

- Pas de pré requis particulier
- L'amalgame entre nouveaux élus et responsables plus chevronnés devrait permettre des témoignages enrichissants puisés dans l'expérience

Objectifs pédagogiques

La formation concourt à préparer les élus à l'exercice de leur mandat.

- Maîtriser les missions et comprendre le fonctionnement du réseau des Chambres de Métiers et de l'artisanat
- Se familiariser avec l'environnement politique et institutionnel avec lequel les Chambres de métiers et de l'artisanat sont en prise directe permanente
- Apprendre les fondamentaux du comportement d'un administrateur dans ses missions de représentation

Description / Contenu

Le programme ci-dessous est indicatif. En cas de commande, il est adapté sur mesure, en fonction des attentes exprimées.

- Les dates et lieux des formations sont de même déterminés en lien avec l'organisation commanditaire. L'ISM peut accueillir la formation dans ses locaux à Paris ou décentraliser la formation, au plus près des domiciles des bénéficiaires.
- Le coût de la formation est de 245 euros par jour et par stagiaire. Une demande de prise en charge peut être réalisée auprès du FAFCEA, sous couvert de réunir les critères d'éligibilité.

Programme

Tour de table : présentation des participants et formulation de leurs attentes

1) Le rôle des Chambres de métiers et de l'artisanat dans la représentation socio professionnelle des secteurs de proximité :

- Quelques rappels historiques sur le réseau des Chambres de métiers et de l'artisanat ;
- Missions, fonctionnement et ressources de CMA France et des CMAR;

2) Être administrateur d'une chambre de métiers et de l'artisanat

- Les responsabilités et les engagements de l'administrateur;
- Les modalités de gestion des CMAR et de la chambre de niveau départemental;

Modalités pédagogiques

- Les formateurs de l'ISM sont sélectionnés pour leur expertise des thèmes traités et du monde de la petite entreprise.
- La formation alterne apports de contenus, de méthode, et exercices pratiques (jeux de rôle, questions-réponse, études de cas concrets, travaux individuels ou en groupes...).
- Les exercices de mises en situation sont préparés, en amont des formations, avec les organisations commanditaires.

Moyens et supports pédagogiques

Un support pédagogique est remis aux participants.

Modalités d'évaluation et de suivi

- Les participants doivent signer une attestation de présence.
- Des questions/réponses ou des travaux pratiques en fin de chaque séquence permettent d'évaluer la bonne acquisition des connaissances et des compétences.
- Un questionnaire de satisfaction est à compléter à l'issue de la formation.
- Un QCM électronique est également adressé aux participants après la formation pour évaluer les acquis et la bonne compréhension des questions traitées.

Date de validité : année 2022

Date de dernière mise à jour : 20 décembre 2021